

Bilan

2025

de l'emploi associatif sanitaire et social

L'Uniopss présente pour la 17^e année le bilan de l'emploi dans les associations et fondations du champ sanitaire et social, à travers son Centre de ressources DLA Solidarités-Santé et en partenariat avec Recherches & Solidarités.

Le secteur privé non lucratif sanitaire et social représente 1,2 million de salarié-es et plus de 39 300 établissements employeurs. Ce document en présente les chiffres et évolutions clés, en s'appuyant sur les déclarations d'employeurs auprès de l'URSSAF Caisse nationale pour le régime général et de la MSA pour le régime agricole.

Les données correspondent à l'année 2024. Vous trouverez dans ce document les éléments nationaux et une page pour chaque région de France présentant l'emploi du secteur au niveau des territoires.

www.uniopss.asso.fr / www.recherches-solidarites.org

SOMMAIRE

I – Méthodologie	P. 3
II – Chiffres clés	P. 5
III – Données par domaine d'action	P. 7
Personnes âgées	P. 7
Handicap	P. 8
Aide à domicile	P. 9
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	P. 10
Protection de l'enfance – jeunesse	P. 11
Hébergement pour adultes en difficultés	P. 12
Santé	P. 13
IV - Données régionales	P. 14
Auvergne-Rhône-Alpes	P. 14
Bourgogne-Franche-Comté	P. 15
Bretagne	P. 16
Centre-Val de Loire	P. 17
Corse	P. 18
Grand-Est	P. 19
Guadeloupe	P. 20
Guyane	P. 21
Hauts-de-France	P. 22
Île-de-France	P. 23
Martinique	P. 24
Normandie	P. 25
Nouvelle-Aquitaine	P. 26
Occitanie	P. 27
Pays-de-la-Loire	P. 28
Réunion	P. 29
Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	P. 30
V - Synthèse territoriale	P. 31
VI - Portrait de l'emploi sanitaire et social non lucratif.....	P. 35

I - MÉTHODOLOGIE

Ce bilan de l'emploi couvre l'ensemble du champ non lucratif, associations et fondations comprises, et agrège les données du régime général et du régime agricole. Recherche & Solidarités (R&S) s'appuie sur des conventions établies avec l'URSSAF Caisse nationale et avec la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA). Les données sont présentées à l'unité près, elles doivent être lues avec prudence en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Catégories de structures et données présentées

Les structures retenues appartiennent aux catégories suivantes codifiées par l'Insee :

- ▶ les associations déclarées (code 9220),
- ▶ les « entreprises d'insertion par l'économie » (code 9221)
- ▶ les associations intermédiaires (code 9222) ;
- ▶ les associations déclarées reconnues d'utilité publique (code 9230) ;
- ▶ les associations de droit local (code 9260) ;
- ▶ les fondations (code 9300).

À partir du périmètre défini, trois données sont disponibles :



- ▶ **Le nombre d'établissements employeurs** au cours d'une année donnée. Ceux-ci sont identifiés à partir de leur numéro SIRET. **Un établissement correspond ici à une unité employeuse, au sens de l'INSEE et dépasse donc la notion d'Etablissement ou Service Social ou Médico-Social (ESSMS) du Code de l'action sociale et des familles.** Une association ou une fondation peut compter plusieurs établissements. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un-e salarié-e au cours de l'année, autrement dit dont la masse salariale est positive sur l'année.
- ▶ **Le nombre de salarié-es** est une moyenne de l'année. Les effectifs ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, à durée déterminée ou indéterminée. Les salarié-es sans contrat ne sont pas compté-es (stagiaires par exemple) mais les apprentis et les différents contrats aidés le sont, ainsi que les personnes dans l'aide et accompagnement par le travail (travailleurs handicapés qui n'ont pas le statut de salarié mais dont la rémunération est soumise à cotisation sociale).
- ▶ **La masse salariale brute** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Les rémunérations des apprenti-es et les assiettes des salarié-es bénéficiant d'exonérations sont prises en compte.

Avertissements : les changements de situation dont font l'objet certains établissements employeurs (changement d'adresse, de statut juridique, de code activité...) peuvent donner lieu à une actualisation l'année suivante. Par ailleurs, l'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, donne lieu à des ajustements méthodologiques qui induisent de légères révisions par rapport aux séries publiées antérieurement. **Il convient donc de s'abstenir de rapprocher les données de ce bilan avec celles des éditions précédentes.**

Par ailleurs, comme indiqué plus haut, les données sont présentées à l'unité près mais doivent être lues en tenant compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Périmètre sectoriel du bilan

Le périmètre de l'ensemble sanitaire et social privé non lucratif se construit à partir des codes APE de l'INSEE, dont la nomenclature distingue :

- ▶ les activités liées à la santé (activités hospitalières, activités de pratique médicale et paramédicale...) ;
- ▶ les activités d'hébergement médico-social, dont l'hébergement médicalisé pour trois publics différents et l'hébergement social pour six publics différents ;
- ▶ les activités sociales sans hébergement, selon les publics : adultes handicapés et personnes âgées, jeunes enfants, adolescents, enfants handicapés. S'y ajoutent l'aide à domicile et l'aide par le travail.

Depuis 2023 : Pour mieux rendre compte de l'activité des structures, des regroupements sont effectués entre ces divisions pour privilégier une entrée par publics accueillis et accompagnés. Un nouveau format a été adopté en 2023, présentant 7 entrées sectorielles au lieu de 16, auxquelles s'ajoute le code APE « *Action sociale non classée ailleurs* ».

Domaines d'action et correspondance APE

Domaines retenus	Libellés de la nomenclature d'activités	Codes APE
Personnes âgées	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	8710 A
	Hébergement social pour personnes âgées	8730 A
	Accueil et accompagnement de personnes âgées ou d'adultes handicapés ¹	8810 B
Handicap	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	8710 B
	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres	8710 C
	Hébergement social pour personnes handicapées et malades mentaux	8720 A
	Hébergement social pour personnes handicapées physiques	8730 B
	Aide par le travail	8810 C
	Accueil et accompagnement d'enfants handicapés (sans hébergement)	8891 B
Aide à domicile		8810 A
Accueil de jeunes enfants sans hébergement		8891 A
Protection de l'enfance – jeunesse	Hébergement social pour enfants en difficulté	8790 A
	Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	8899 A
Hébergement pour adultes en difficultés		8790 B
Santé	Santé	Division 86
	Hébergement social pour personnes toxicomanes	8720 B
<i>Action sociale non classée ailleurs</i>		8899 B

Source : INSEE.

¹ Une analyse détaillée des établissements employeurs classés sous ce code montre que la plupart concernent l'accueil et l'accompagnement de personnes âgées, et de façon marginale des adultes handicapés.

II - CHIFFRES CLÉS

Les associations et fondations sanitaires et sociales représentent en 2024 :

39 350

**établissements
employeurs**

Soit 25 % des établissements
employeurs du secteur privé
non lucratif

1 202 000

salarié-es

Soit 58 % du secteur
privé non lucratif

33,1

**milliards d'euros
de masse salariale**

Soit 59 % de la masse
salariale du secteur
privé non lucratif

31

**salarié-es par
établissement en
moyenne**

Établissements employeurs et effectifs par domaine d'action

Domaines	Établissements employeurs	En %	Effectifs salariés	En %
Personnes âgées	3 598	9,1 %	133 215	11,1 %
Handicap	7 558	19,2 %	360 363	30,0 %
Aide à domicile	4 113	10,5 %	148 715	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	3 681	9,4 %	47 509	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	2 667	6,8 %	79 324	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	2 445	6,2 %	50 482	4,2 %
Santé	5 292	13,4 %	195 103	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	9 996	25,4 %	187 368	15,6 %
TOTAL sanitaire et social	39 350	100 %	1 202 080	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

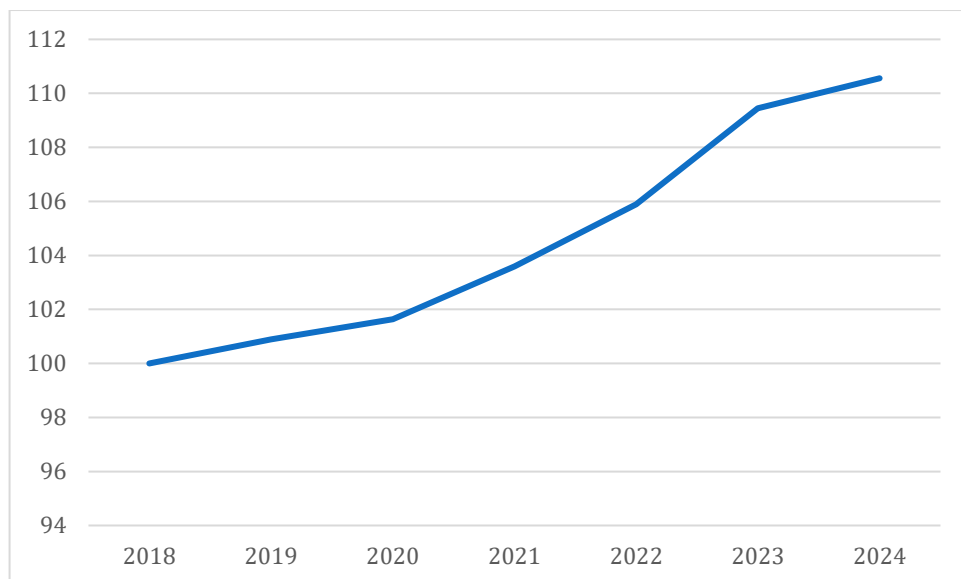
- Dans cet ensemble, les associations représentent 95,1 % des structures employeuses (37 310) et les fondations 4,9 % (2 040). Le poids des fondations est supérieur en nombre de salarié-es avec 9,8 % de l'emploi (117 500) contre 90,2 % pour les associations (1 084 580), ce qui induit un **effectif moyen plus élevé pour les fondations**.
- **Le domaine du handicap** est le plus représenté parmi les 7 domaines considérés, avec 19,2 % des établissements employeurs et 30 % des effectifs. Il réunit, dans le détail, 2 110 structures employeuses d'hébergement médicalisé et 2 362 d'hébergement social accueillant enfants et adultes handicapés, auxquels s'ajoutent 1 993 structures employeuses d'aide par le travail et 1 093 pour l'accueil d'enfants handicapés sans hébergement.
- Un quart des établissements employeurs et 15,6 % des effectifs salariés du secteur sont répertoriés dans le code « **Action sociale sans hébergement non classée ailleurs** ». Leur activité précise est donc ici méconnue.

Et les bénévoles ?

La dernière enquête sur le bénévolat, réalisée en 2024 par l'IFOP pour R&S, montre que, passée la crise sanitaire, la proportion de personnes bénévoles dans une association a retrouvé celle de 2019 (24 %). Environ 20% d'entre elles sont engagées dans le secteur sanitaire et social. Les résultats des dernières enquêtes sur le bénévolat sont en ligne sur cette page : <https://recherches-solidarites.org/benevolat/>

Évolution du nombre d'établissements employeurs depuis 2018

(Base 100 en 2018)

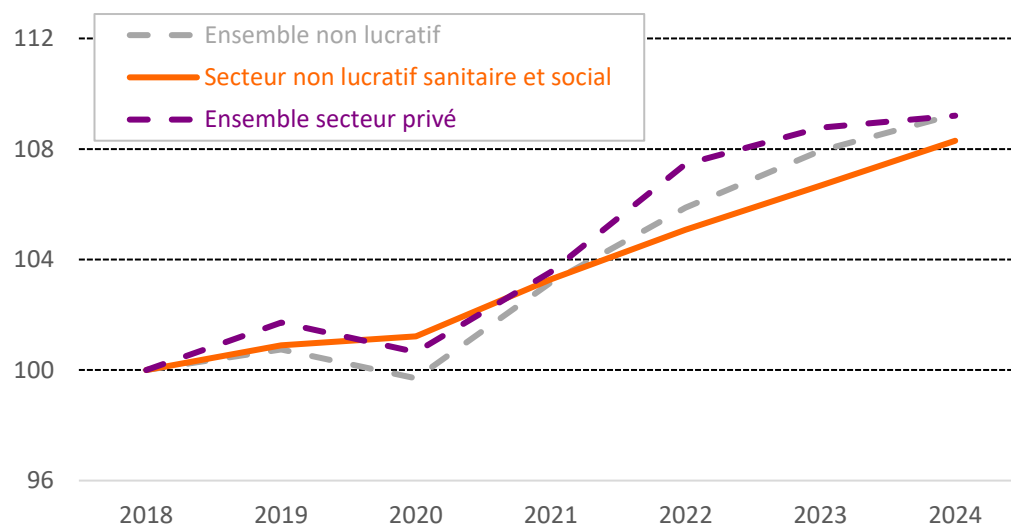


Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.


Le nombre
d'établissements
employeurs du champ
sanitaire et social privé
non lucratif a augmenté
de 10,6 % depuis 2018.

Évolution du nombre de salarié·es depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.


Le nombre de
salarié·es du champ
sanitaire et social
privé non lucratif a
augmenté de 8,3 %
depuis 2018.

Les effectifs dans le secteur privé non lucratif sanitaire et social ont augmenté en 2020, au cœur de la crise sanitaire, alors qu'ils avaient régressé dans l'ensemble privé non lucratif et dans l'ensemble privé en France.

Mais sur la période 2018–2024, leur croissance (+ 8,3 %) reste en retrait par rapport à l'ensemble du secteur non lucratif et l'ensemble du secteur privé enregistrant la même progression (+ 9,2 %). Ce constat induit une progression de l'emploi dans le secteur sanitaire et social moins importante que celle de l'ensemble des activités non lucratives.

III – DONNÉES PAR DOMAINE D'ACTION

PERSONNES ÂGÉES

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2024 :

**3 598 établissements
employeurs**

Soit 9,1 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

**133 215
salarié-es**

Soit 11,1 % du
secteur sanitaire et
social non lucratif

**4 milliards d'euros
de masse salariale**

Soit 12,1 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

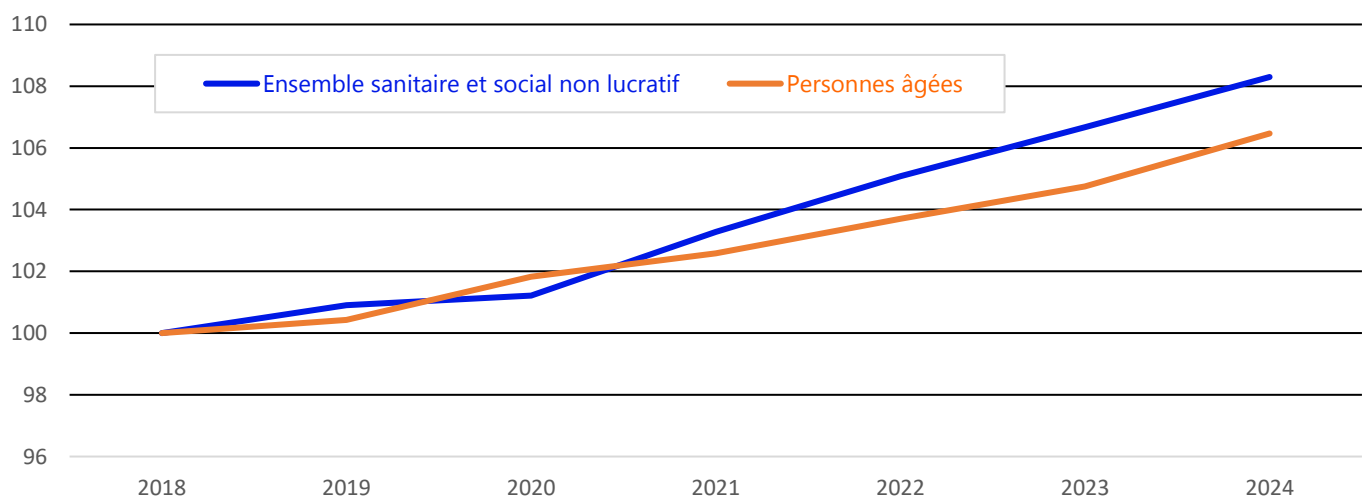
**37 salarié-es par
établissement en
moyenne**

Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 31

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine des personnes âgées (hors aide à domicile) se distingue de l'ensemble du secteur sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement plus important (37 salarié-es pour 31 en moyenne dans l'ensemble du secteur privé non lucratif sanitaire et social) et par un salaire moyen annuel un peu plus élevé (30 100 € pour 27 500 €).

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018 (Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine des personnes âgées ont moins progressé que ceux de l'ensemble du secteur sanitaire et social non lucratif entre 2018 et 2024 (+ 6,5 % contre + 8,3 %), hormis en 2020 dans le contexte particulier de la crise Covid.

HANDICAP

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2024 :

**7 558 établissements
employeurs**

Soit 19,2 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

**360 363
salarié-es**

Soit 30 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

**8,8 milliards d'euros
de masse salariale**

Soit 26,5 % du secteur
sanitaire et social non lucratif

**48 salarié-es par
établissement en
moyenne**

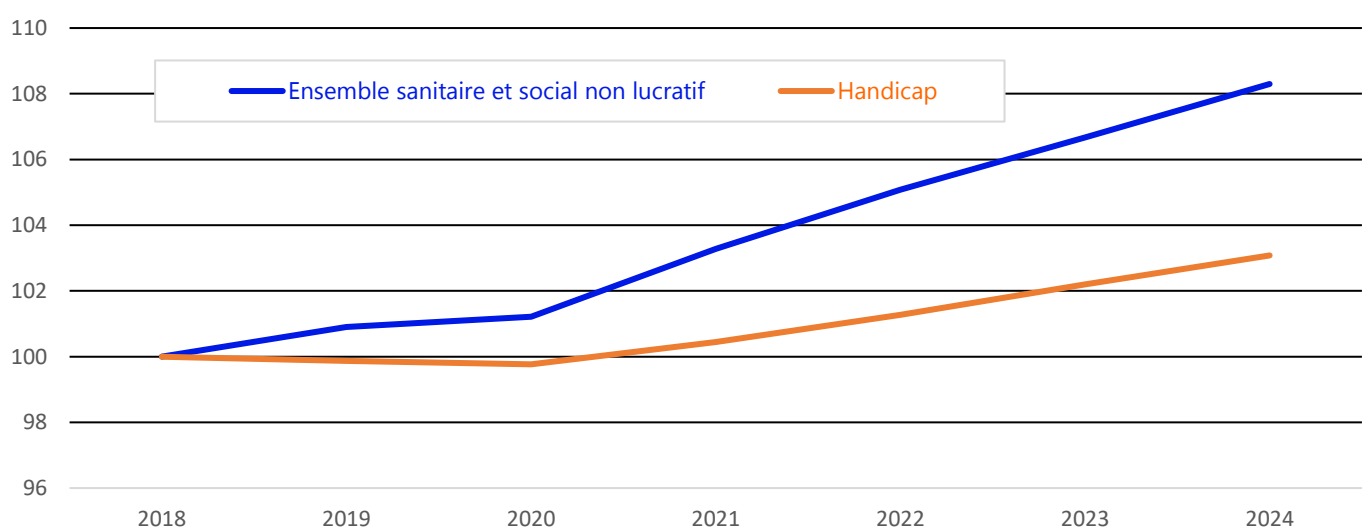
Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 31

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine du handicap (hors aide à domicile) se distingue de l'ensemble du secteur sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement plus important (48 salarié-es contre 31 en moyenne pour l'ensemble du secteur) et par un salaire moyen annuel un peu plus faible, sous l'influence de l'aide par le travail « dont la rémunération garantie est encadrée entre 55,7 % et 110,7 % du SMIC » (24 400 € pour 27 500 €).

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine du handicap évoluent à un rythme moins soutenu que l'ensemble du secteur sanitaire et social non lucratif. Au bilan, entre 2018 et 2024, ils ont progressé de 3,1 % contre 8,3 % pour l'ensemble du secteur.

AIDE À DOMICILE

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2024 :

**4 113 établissements
employeurs**

Soit 10,5 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

**148 715
salarié-es**

Soit 12,4 % du
secteur sanitaire et
social non lucratif

**3 milliards d'euros
de masse salariale**

Soit 9,0 % du secteur
sanitaire et social non lucratif

**36 salarié-es par
établissement en
moyenne**

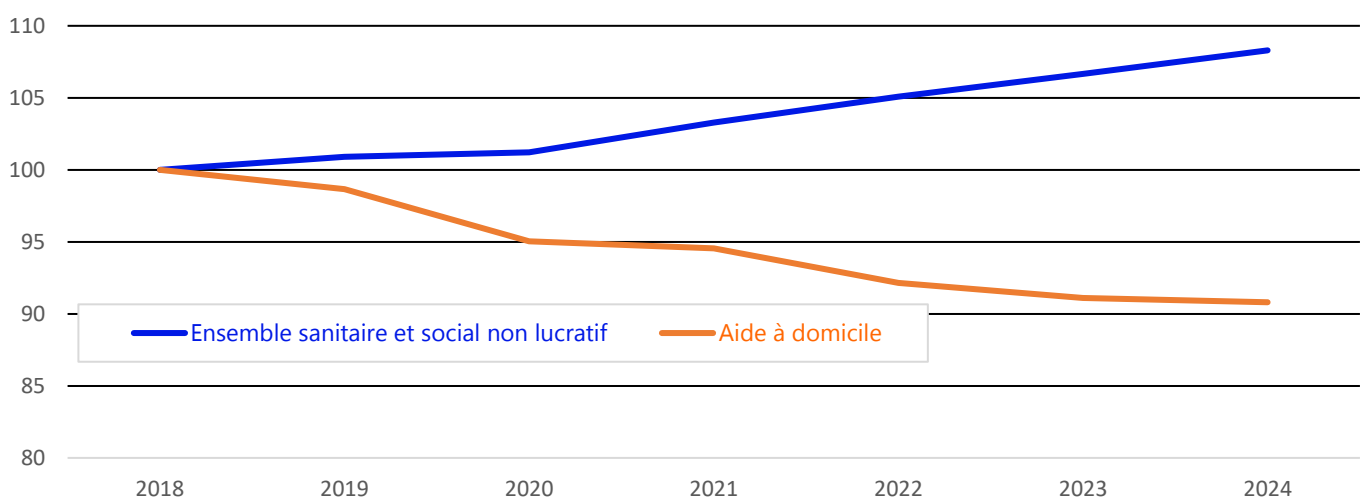
Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 31

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de l'aide à domicile se distingue de l'ensemble du secteur sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement un peu plus élevé (36 salarié-es contre 31) et par un salaire moyen annuel plus faible, en raison notamment des temps partiels plus fréquents (20 100 € pour 27 500 €).

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine de l'aide à domicile décrochent nettement du reste du secteur, - 10% environ entre 2018 et 2024, tandis que l'ensemble du sanitaire et social non lucratif progresse de 8 %. La baisse semble toutefois ralentir en 2024.

ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS SANS HÉBERGEMENT

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2024 :

**3 681 établissements
employeurs**

Soit 9,4 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

**47 509
salarié-es**

Soit 4,0 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

**1,1 milliard d'euros
de masse salariale**

Soit 3,2 % du secteur
sanitaire et social non lucratif

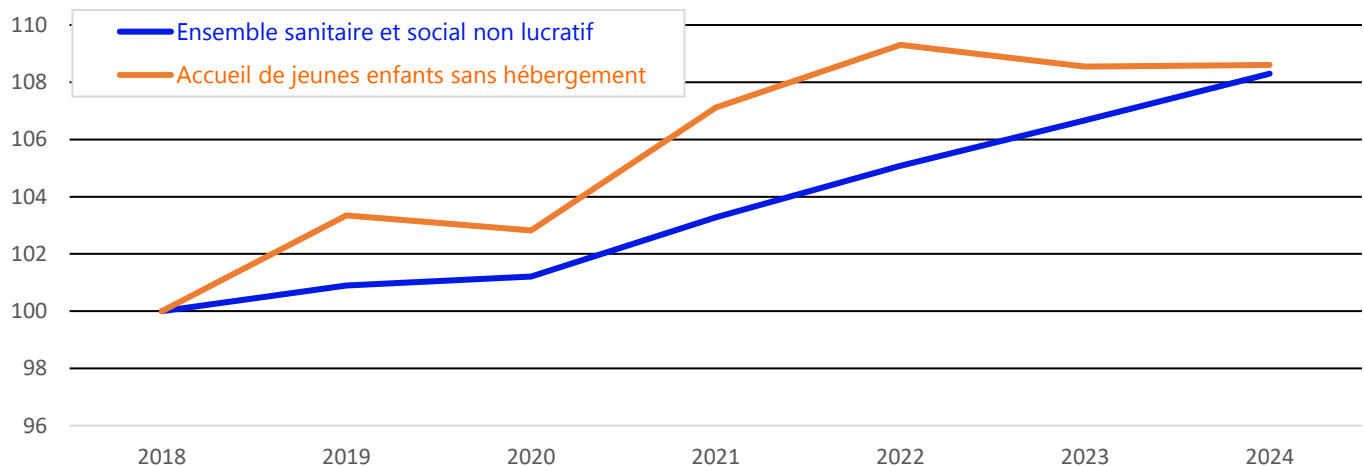
**13 salarié-es par
établissement en
moyenne**

Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 31

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de l'accueil de jeunes enfants sans hébergement se distingue de l'ensemble du secteur sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement nettement moins important (13 salarié-es pour 31 en moyenne pour l'ensemble) et par un salaire moyen annuel plus faible (22 200 € pour 27 500 €).

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018 (Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine de l'accueil de jeunes enfants sans hébergement affichent une croissance plus dynamique que l'ensemble du secteur sanitaire et social non lucratif jusqu'en 2022. Depuis, la progression se stabilise. Au bilan, les effectifs ont progressé de 8,6 % contre 8,3 % pour l'ensemble du secteur, entre 2018 et 2024.

PROTECTION DE L'ENFANCE – JEUNESSE

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2024 :

**2 667 établissements
employeurs**

Soit 6,8 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

**79 324
salarié-es**

Soit 6,6 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

**2,4 milliards d'euros
de masse salariale**

Soit 7,4 % du secteur
sanitaire et social non lucratif

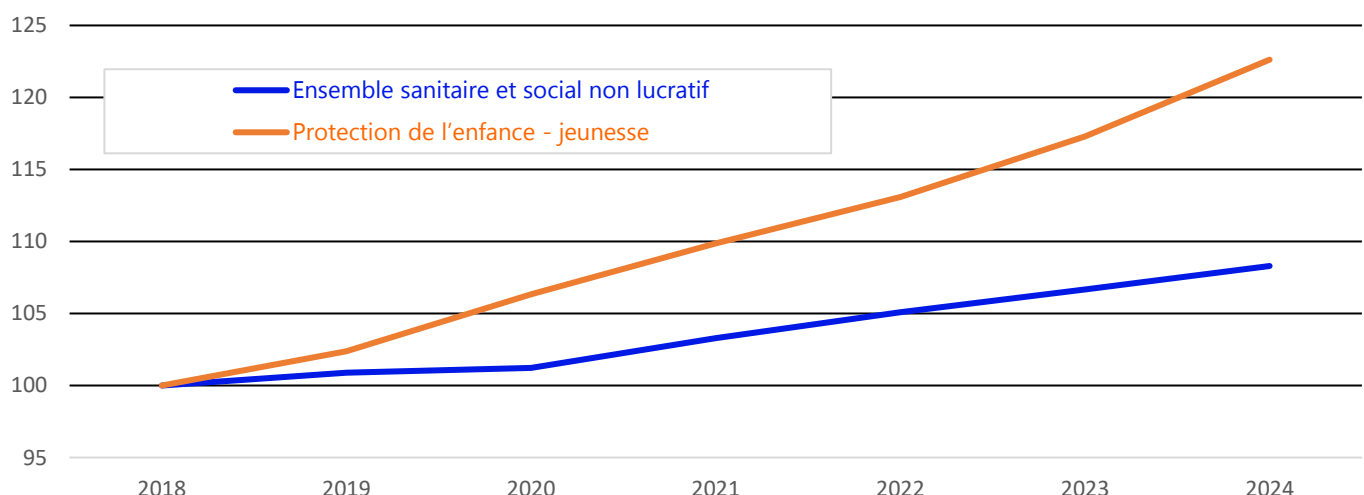
**30 salarié-es par
établissement en
moyenne**

Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 31

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de la protection de l'enfant - jeunesse affiche un nombre moyen de salarié-es par établissement proche de celui de l'ensemble du secteur sanitaire et social (30 pour 31 en moyenne). Il se distingue par un salaire moyen annuel un peu plus important (30 800 € pour 27 500 €).

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018 (Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés de la protection de l'enfant et la jeunesse connaissent une forte progression depuis 2018 : + 23 % en six ans, soit près du triple de l'ensemble du secteur sanitaire et social non lucratif. La hausse se poursuit en 2024, avec une progression marquée de + 4,5 %.

HÉBERGEMENT POUR ADULTES EN DIFFICULTÉS

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2024 :

**2 445 établissements
employeurs**

Soit 6,2 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

**50 482
salarié-es**

Soit 4,2 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

**1,5 milliard d'euros
de masse salariale**

Soit 4,4 % du secteur
sanitaire et social non lucratif

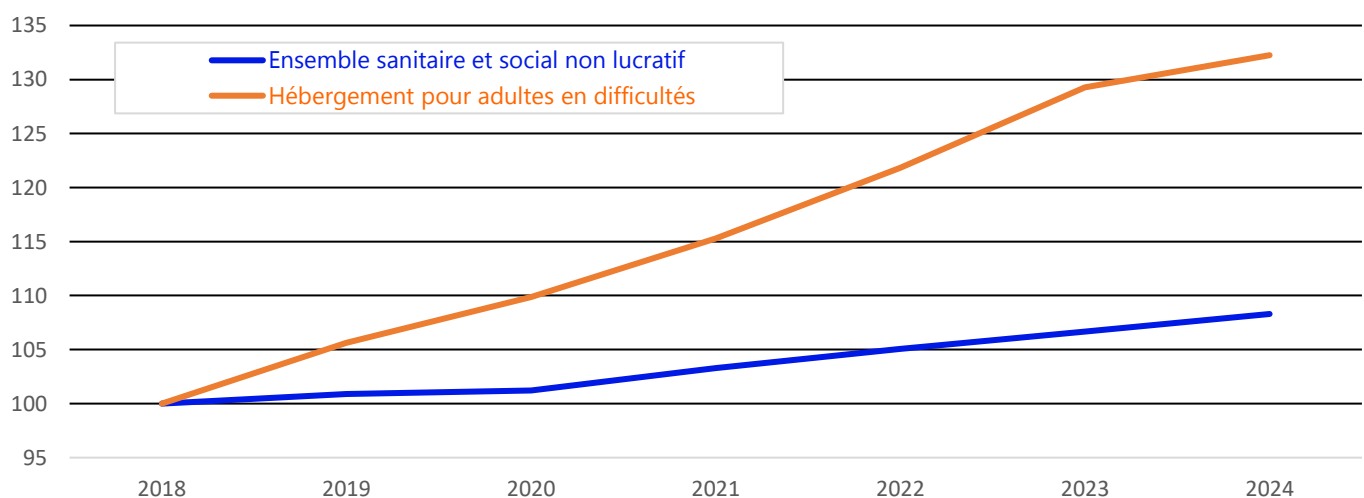
**21 salarié-es par
établissement en
moyenne**

Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 31

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de l'hébergement pour adultes en difficultés se distingue de l'ensemble du secteur sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement plus faible (21 salarié-es pour 31 en moyenne pour l'ensemble) et par un salaire moyen annuel un peu plus élevé : 29 000 € pour 27 500 €.

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018 (Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

L'hébergement pour adultes en difficultés enregistre une forte croissance de ses effectifs salariés : +32 % entre 2018 et 2024, soit plus de trois fois la progression observée dans l'ensemble du secteur sanitaire et social non lucratif. Cette dynamique reste soutenue, même si la hausse ralentit légèrement en 2024 (+ 2,3 %).

SANTÉ

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2024 :

5 292
établissements
employeurs

Soit 13,4 % des
établissements employeurs
du secteur sanitaire et social
non lucratif

195 103
salarié-es

Soit 16,2 % du
secteur sanitaire et
social non lucratif

7,7 milliards d'euros
de masse salariale

Soit 23,2 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

37 salarié-es par
établissement en
moyenne

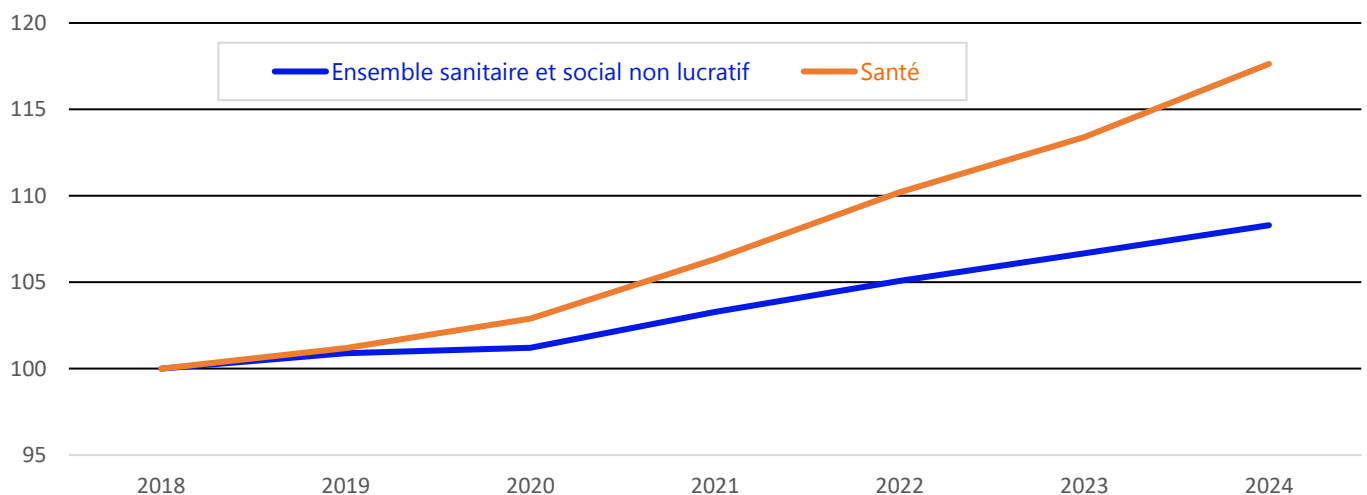
Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 31

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de la santé se distingue de l'ensemble du secteur privé non lucratif sanitaire et social par un effectif moyen par établissement plus important (37 salarié-es pour 31 en moyenne dans l'ensemble) et par un salaire moyen annuel plus élevé : 39 400 € pour 27 500 €.

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine de la santé progressent régulièrement depuis 2018, avec une hausse cumulée de 18 % en six ans, contre 8,3% dans l'ensemble du secteur sanitaire et social non lucratif. L'écart se creuse d'année en année, sans signe de ralentissement en 2024.

IV - DONNEES RÉGIONALES

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 5 129 établissements employeurs, 147 692 salarié·es pour une masse salariale de 3,93 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

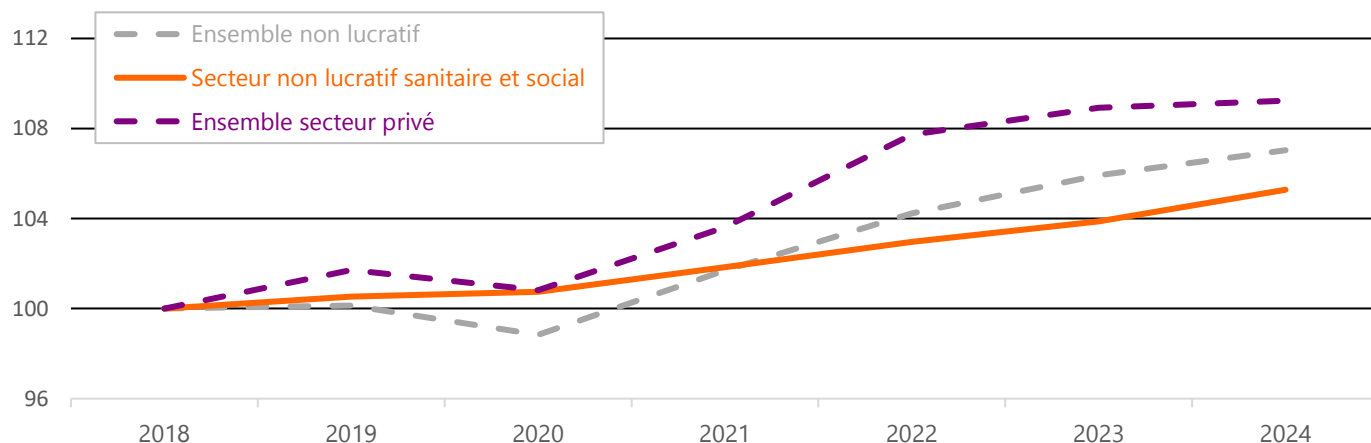
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	16 822	11,4 %	11,1 %
Handicap	45 499	30,8 %	30,0 %
Aide à domicile	17 658	12,0 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	7 275	4,9 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	8 645	5,9 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	5 491	3,7 %	4,2 %
Santé	23 914	16,2 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	22 387	15,2 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	147 692	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est proche de celle observée à l'échelle nationale, avec notamment celui du handicap qui en concentre plus de 30 %.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif progressent lentement mais régulièrement sur la période (+ 5,3 %). Cette hausse reste en retrait par rapport à celle de l'ensemble du secteur non lucratif (+ 7,0 %) et surtout du secteur privé (+ 9,2 %), porté par une nette accélération en 2021 et 2022.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 1 952 établissements employeurs, 50 543 salarié-es pour une masse salariale de 1,3 milliard d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

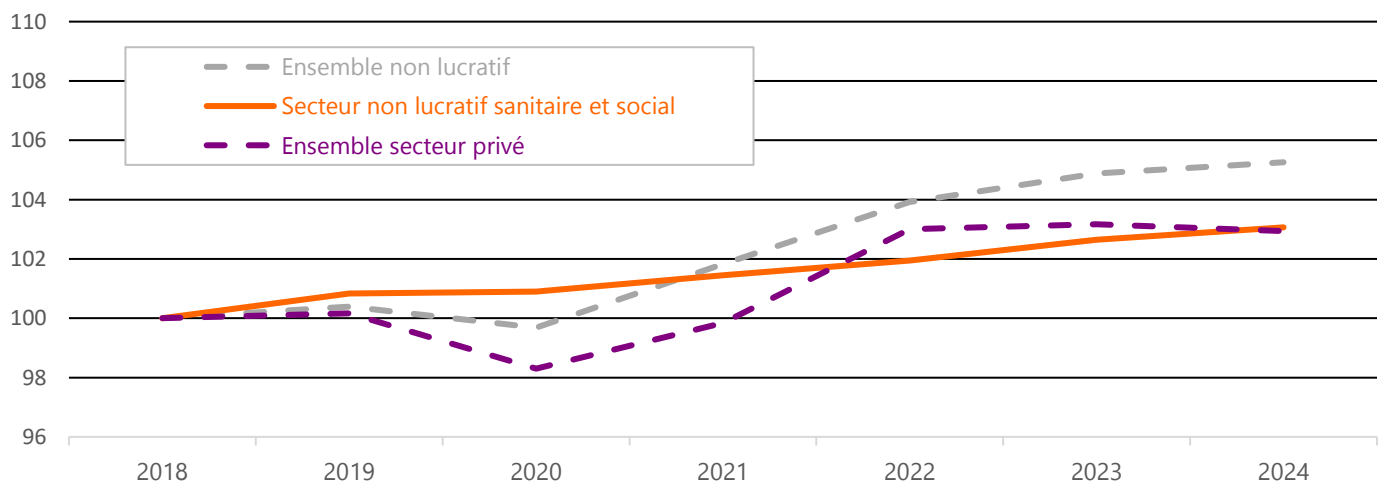
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	6 168	12,2 %	11,1 %
Handicap	15 962	31,6 %	30,0 %
Aide à domicile	6 874	13,6 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	949	1,9 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	4 024	8,0 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	2 018	4,0 %	4,2 %
Santé	7 078	14,0 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	7 470	14,8 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	50 543	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région se distingue de la répartition nationale, surtout avec une moindre proportion de salarié-es dans l'accueil de jeunes enfants.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif progressent lentement mais sans interruption depuis 2018. Le secteur privé, après un recul marqué en 2020, a connu un rebond, mais sa croissance s'essouffle depuis 2023, au contraire du secteur non lucratif dans son ensemble.

BRETAGNE

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 1 654 établissements employeurs, 58 897 salarié-es, pour une masse salariale de 1,59 milliard d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

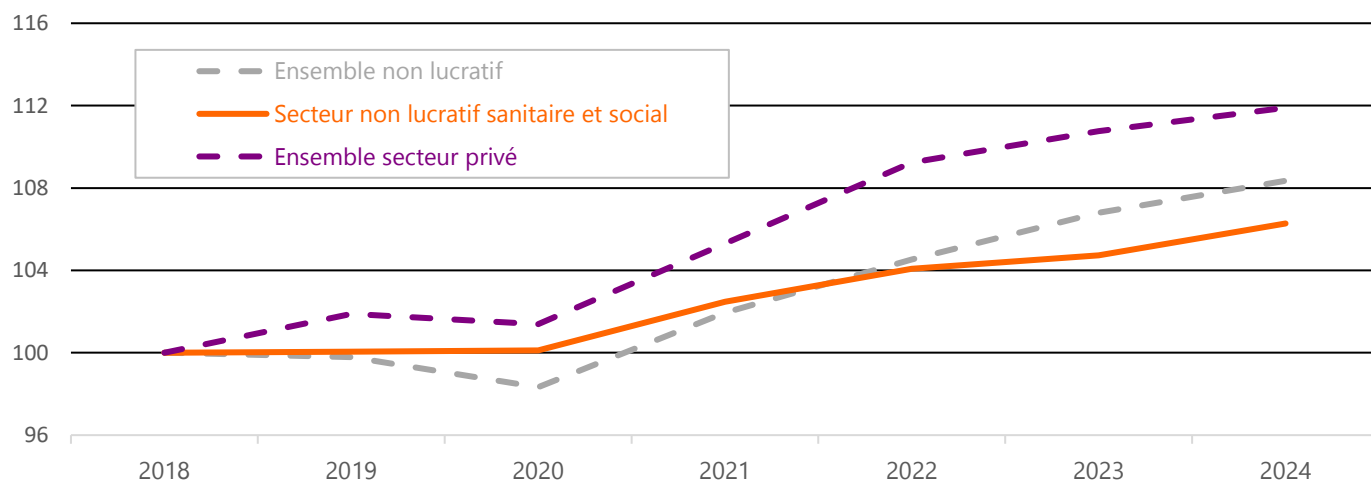
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	8 815	15,0 %	11,1 %
Handicap	18 266	31,0 %	30,0 %
Aide à domicile	8 592	14,6 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	1 278	2,2 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	2 838	4,8 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	2 514	4,3 %	4,2 %
Santé	10 032	17,0 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	6 562	11,1 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	58 897	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action se distingue légèrement de la moyenne nationale, avec une présence renforcée auprès des personnes âgées et dans l'aide à domicile qui pèsent ensemble près de 30 % des effectifs (23,5 % au national). À l'inverse, l'accueil des jeunes enfants et la protection de l'enfance y sont moins représentés.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Entre 2018 et 2024, l'emploi dans le secteur privé a progressé de 11,9 % dans la région, contre 8,4 % dans l'ensemble du secteur non lucratif et 6,3 % dans le sanitaire et social non lucratif. Ce dernier évolue à un rythme plus lent, mais plus régulier, et enregistre une année 2024 aussi favorable que les deux autres ensembles.

CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 1 402 établissements employeurs, 40 026 salarié-es, pour une masse salariale de 1,03 milliard d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

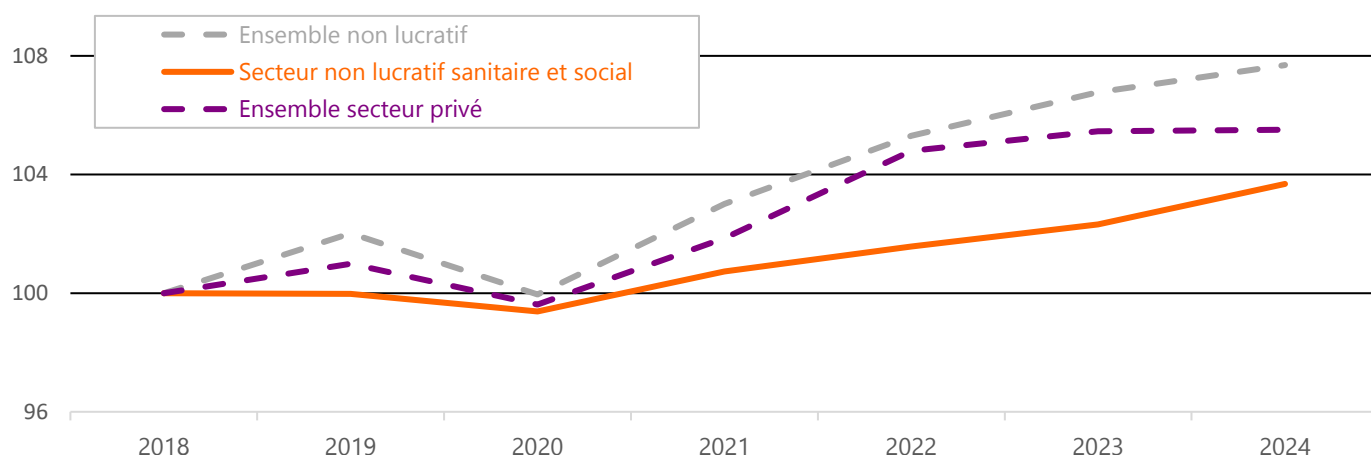
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	3 791	9,5 %	11,1 %
Handicap	15 423	38,5 %	30,0 %
Aide à domicile	6 242	15,6 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	584	1,5 %	4,0 %
Protection de l'enfance – jeunesse	3 179	7,9 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	1 413	3,5 %	4,2 %
Santé	2 939	7,3 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	6 456	16,1 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	40 026	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans cette région, l'emploi dans le secteur sanitaire et social non lucratif est particulièrement concentré sur le handicap (près de 40 % des effectifs, contre 30 % au national) et sur l'aide à domicile. À l'inverse, la santé, la petite enfance et les personnes âgées y sont nettement moins représentées.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, le secteur sanitaire et social non lucratif a connu un léger repli en 2020, suivi d'une reprise régulière, atteignant + 3,7 % en 2024. Il reste toutefois en retrait par rapport au secteur privé (+ 5,5 %) et à l'ensemble non lucratif (+ 7,7 %), tous deux portés par une progression plus marquée en 2021 et 2022.

CORSE

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 229 établissements employeurs, 5 000 salarié-es pour une masse salariale de 123,1 millions d'euros.

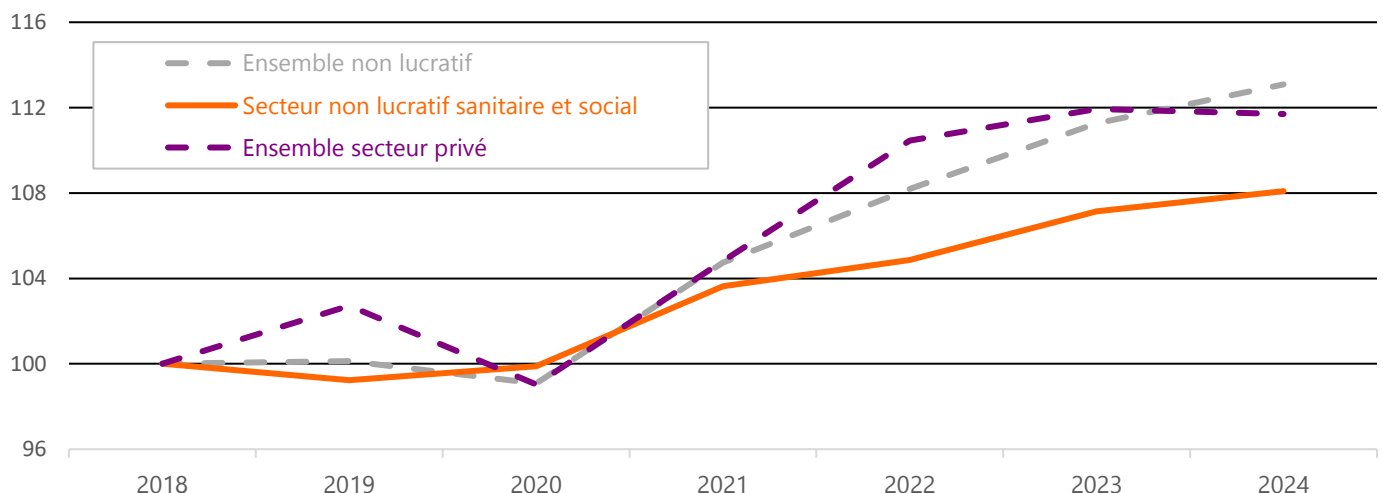
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	572	11,4 %	11,1 %
Handicap	1 010	20,2 %	30,0 %
Aide à domicile	2 271	45,4 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	115	2,3 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	62	1,2 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	155	3,1 %	4,2 %
Santé	322	6,4 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	493	9,9 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	5 000	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de Corse est très différente de celle observée à l'échelle nationale, avec nettement moins de salarié-es dans la santé et 45 % des effectifs concentrés dans l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018 (Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, le secteur sanitaire et social non lucratif a résisté en 2020 et progresse régulièrement depuis 2021 (+ 8,1 %). Il reste toutefois en retrait par rapport au secteur privé (+ 11,7 %) et à l'ensemble non lucratif (+ 13,1 %).

GRAND-EST

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 3 628 établissements employeurs, 114 283 salarié-es, pour une masse salariale de 3,03 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

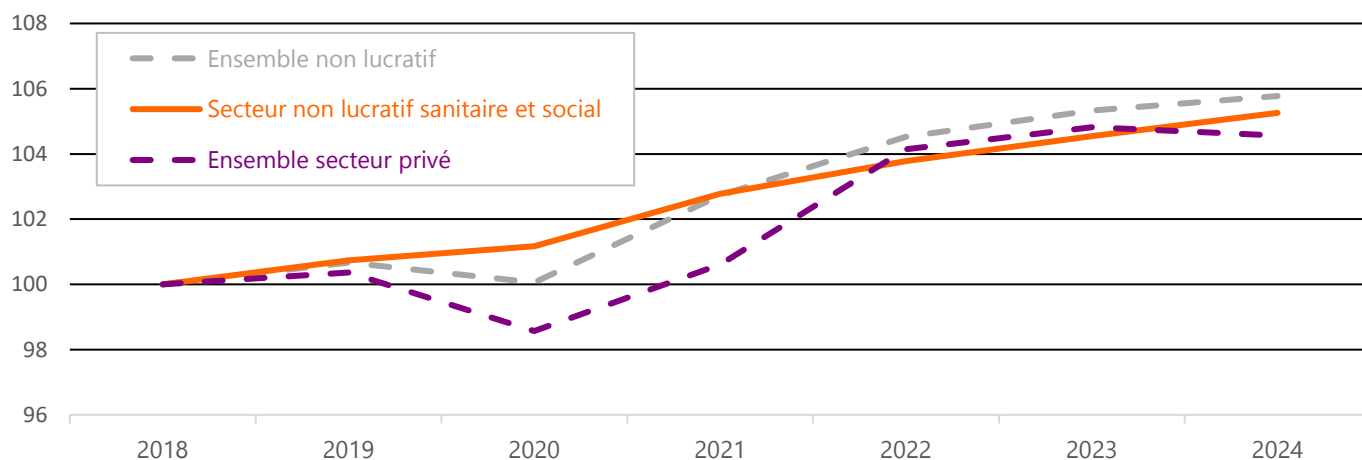
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	15 026	13,1 %	11,1 %
Handicap	33 122	29,0 %	30,0 %
Aide à domicile	11 834	10,4 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	6 467	5,7 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	7 722	6,8 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	5 308	4,6 %	4,2 %
Santé	17 979	15,7 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	16 825	14,7 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	114 283	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est proche de celle qui est observée à l'échelle nationale, avec près de 30 % des salarié-es dans le seul domaine du handicap.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, le secteur sanitaire et social non lucratif affiche une progression continue depuis 2018 (+ 5,3 % en 2024), légèrement supérieure à celle du secteur privé (+ 4,6 %). L'ensemble non lucratif progresse plus nettement (+ 5,8 %), porté par un rebond plus marqué à partir de 2021.

GUADELOUPE

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 308 établissements employeurs, 5 800 salarié-es pour une masse salariale de 164,4 millions d'euros.

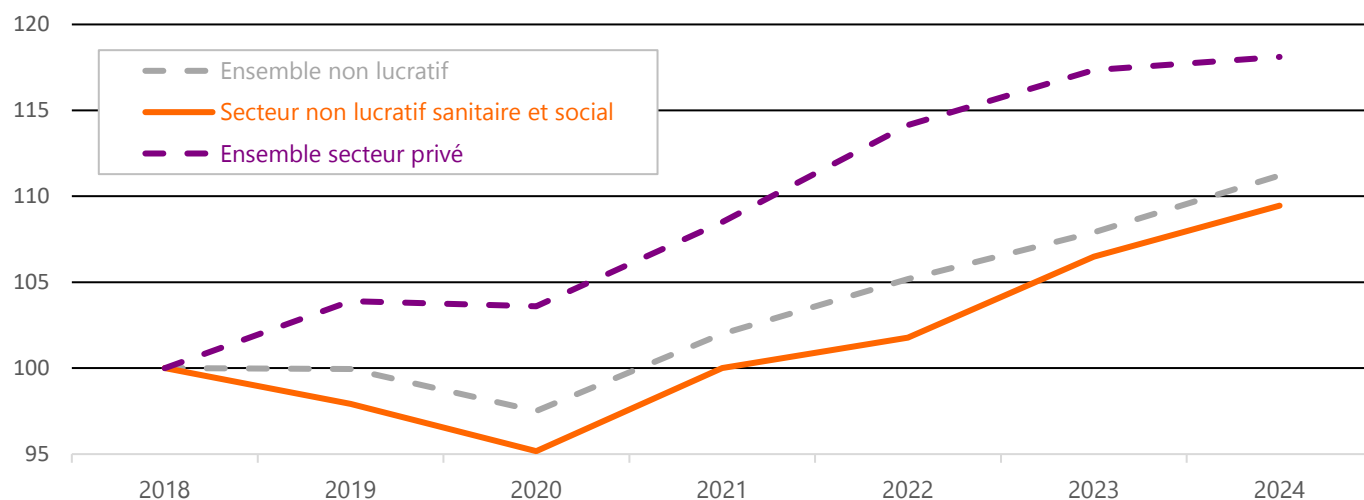
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	326	5,6 %	11,1 %
Handicap	1 271	21,9 %	30,0 %
Aide à domicile	1 560	26,9 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	700	12,1 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	306	5,3 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	94	1,6 %	4,2 %
Santé	639	11,0 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	905	15,6 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	5 800	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est très différente de celle observée à l'échelle nationale, avec nettement moins de salarié-es auprès des personnes âgées ; trois fois plus dans l'accueil de jeunes enfants et nettement plus aussi dans l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018 (Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

En Guadeloupe, le secteur sanitaire et social non lucratif a connu un net recul en 2019 et 2020 (– 6,3 %), suivi d'un redressement soutenu, atteignant + 9,5 % en 2024. Il reste toutefois en retrait par rapport au secteur privé (+18,1 %) et à l'ensemble du non lucratif (+11,2 %).

GUYANE

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 137 établissements employeurs, 2 689 salarié-es, pour une masse salariale de 86,4 millions d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

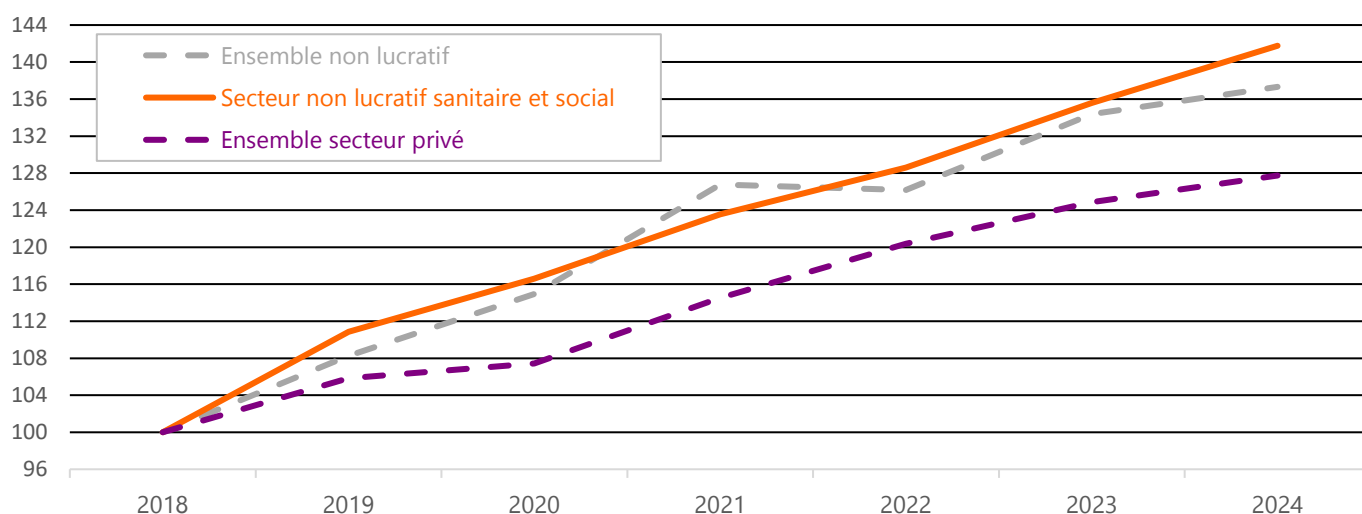
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	222	8,2 %	11,1 %
Handicap	519	19,3 %	30,0 %
Aide à domicile	43	1,6 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	469	17,4 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	101	3,7 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	282	10,5 %	4,2 %
Santé	281	10,5 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	772	28,7 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	2 689	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de Guyane est très différente de celle observée au national : une proportion nettement plus forte de salarié-es dans l'accueil de jeunes enfants, l'hébergement pour adultes en difficultés et l'action sociale non classée ailleurs qui réunit près de 30 % des salarié-es.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

En Guyane, l'emploi dans le secteur sanitaire et social non lucratif progresse fortement sur la période 2018–2024 (+ 41,8 %), à un rythme supérieur à celui de l'ensemble du non lucratif (+ 37,3 %) et du secteur privé (+ 27,7 %).

HAUTS-DE-FRANCE

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 3 254 établissements employeurs, 121 302 salarié·es, pour une masse salariale de 3,1 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

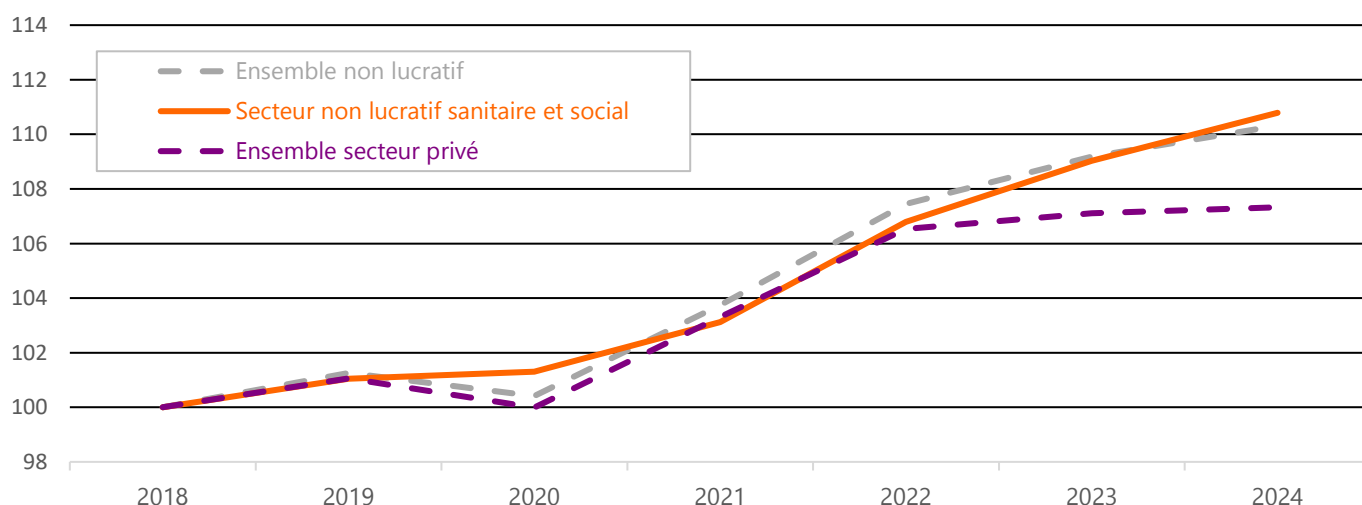
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	11 173	9,2 %	11,1 %
Handicap	40 687	33,5 %	30,0 %
Aide à domicile	16 727	13,8 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	2 496	2,1 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	9 022	7,4 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	4 605	3,8 %	4,2 %
Santé	14 455	11,9 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	22 136	18,2 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	121 302	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif régional s'écarte des moyennes nationales : ils sont proportionnellement un peu plus importants dans le handicap, et un peu moins dans la santé, auprès des personnes âgées et auprès des jeunes enfants.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, la reprise de l'emploi amorcée en 2020 marque le pas depuis 2022 dans l'ensemble du secteur privé, alors qu'elle se poursuit dans l'ensemble non lucratif et dans le secteur sanitaire et social en particulier. Entre 2018 et 2024, leur progression est d'environ 11 % contre 7,2 % dans le privé.

ÎLE-DE-FRANCE

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 6 517 établissements employeurs, 198 781 salarié·es pour une masse salariale de 6,6 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

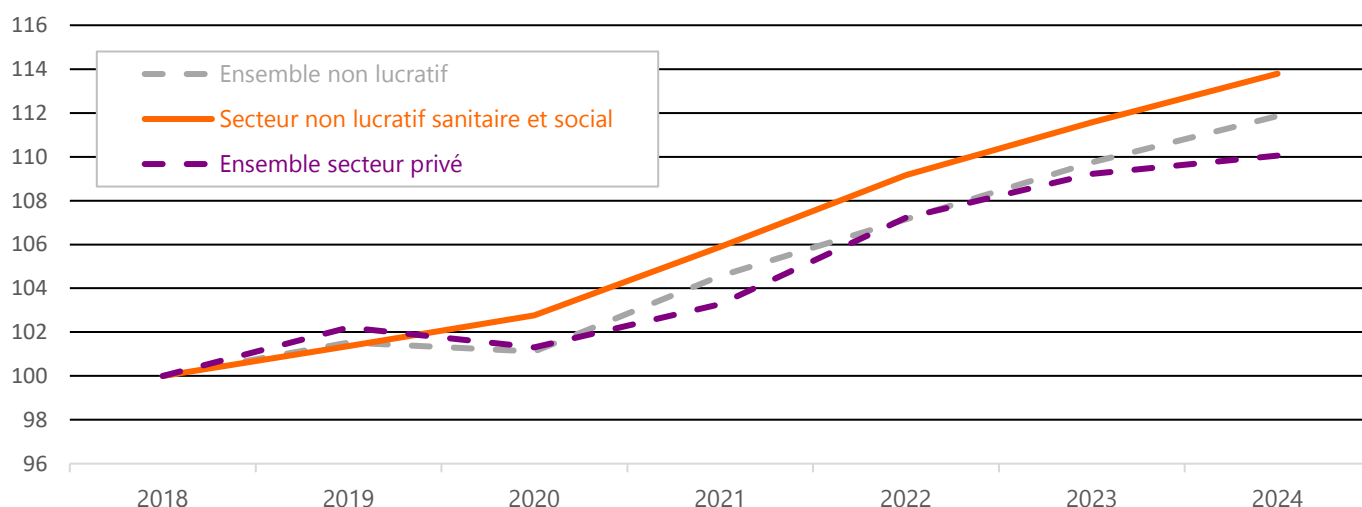
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	15 604	7,8 %	11,1 %
Handicap	50 970	25,6 %	30,0 %
Aide à domicile	8 472	4,3 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	7 621	3,8 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	12 436	6,3 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	10 475	5,3 %	4,2 %
Santé	57 033	28,7 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	36 170	18,2 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	198 781	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est différente de celle observée à l'échelle nationale : ils sont proportionnellement plus nombreux dans la santé et nettement moins dans l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Au bilan, sur la période 2018-2024, les effectifs du secteur non lucratif sanitaire et social francilien ont progressé de près 14 %. Cette hausse est supérieure à celle de l'ensemble du secteur privé (10 %) et à celle de l'ensemble non lucratif qui est proche de 12 %.

MARTINIQUE

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 264 établissements employeurs, 6 047 salarié-es, pour une masse salariale de 163,9 millions d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

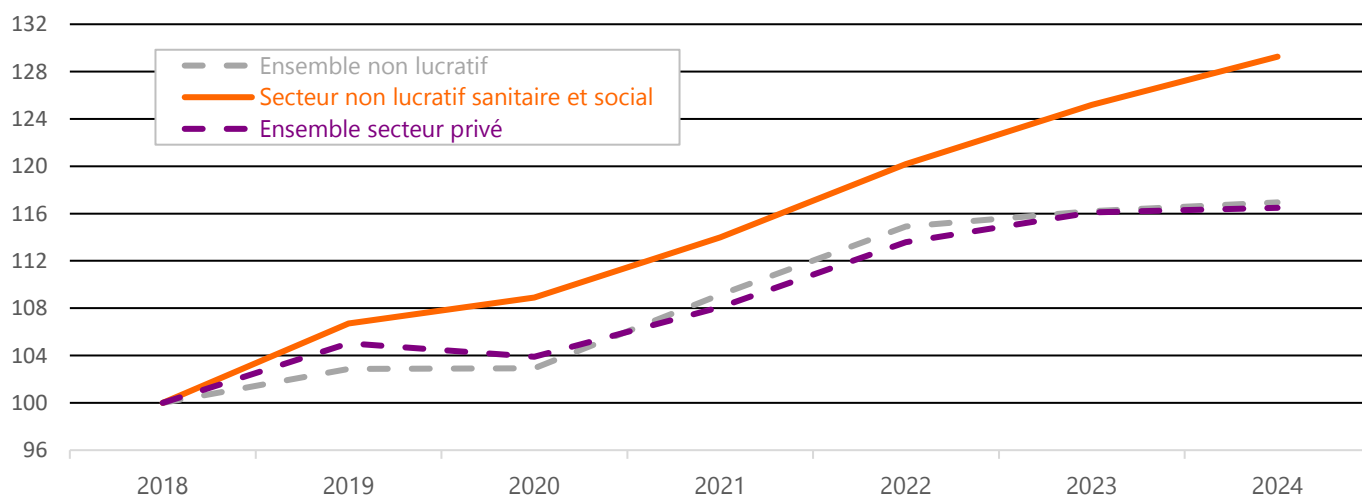
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	428	7,1 %	11,1 %
Handicap	1 386	22,9 %	30,0 %
Aide à domicile	1 594	26,4 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	410	6,8 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	366	6,1 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	99	1,6 %	4,2 %
Santé	635	10,5 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	1 128	18,7 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	6 047	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est très différente de celle observée à l'échelle nationale : ils sont proportionnellement moins nombreux dans la santé et le handicap, et nettement plus dans l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Depuis 2022, la progression du secteur privé et de l'ensemble non lucratif de Martinique marque nettement le pas. Le secteur non lucratif sanitaire et social se distingue nettement par une dynamique continue et soutenue depuis 2018 (+ 29,3% au cours des 6 dernières années).

NORMANDIE

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 1 897 établissements employeurs, 60 062 salarié-es pour une masse salariale de 1,6 milliard d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

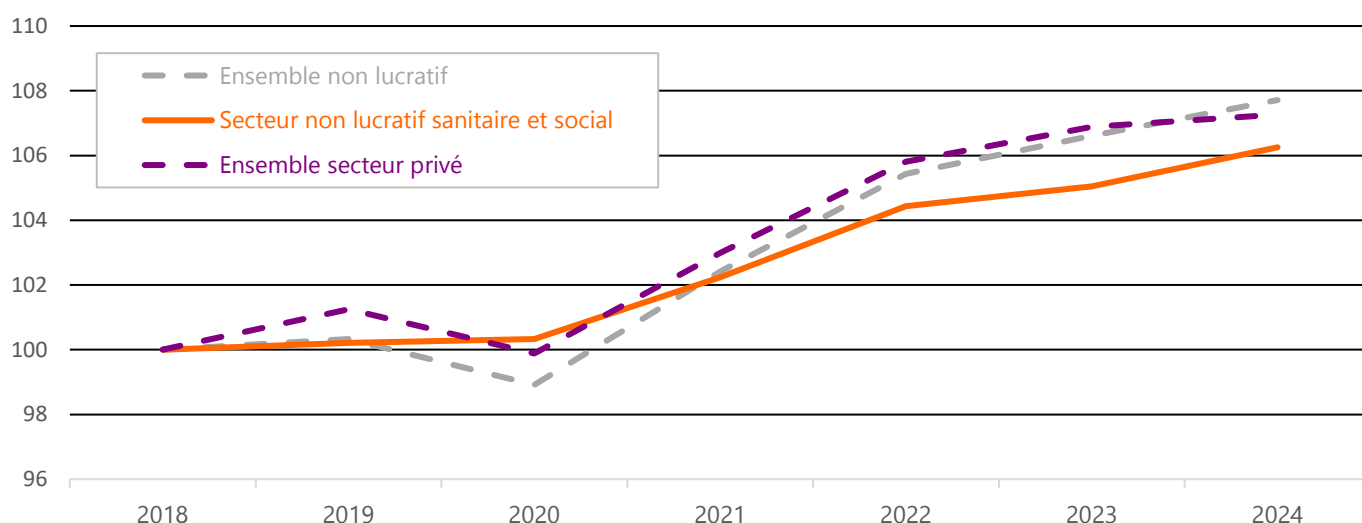
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	5 711	9,5 %	11,1 %
Handicap	21 544	35,9 %	30,0 %
Aide à domicile	8 992	15,0 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	1 375	2,3 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	3 836	6,4 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	2 750	4,6 %	4,2 %
Santé	6 919	11,5 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	8 935	14,9 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	60 062	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région s'écarte de celle observée à l'échelle nationale, notamment avec une proportion plus importante de salarié-es auprès des personnes handicapées (35,9 % pour 30 %), et moins importante dans le secteur de la santé.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, les effectifs du secteur non lucratif sanitaire et social ont augmenté de 6,3 % entre 2018 et 2024. Sa progression, plus nette sur la dernière année, contraste avec le léger essoufflement du secteur privé et de l'ensemble non lucratif.

NOUVELLE-AQUITAINE

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de Nouvelle-Aquitaine réunit 3 734 établissements employeurs, 108 000 salarié·es, pour une masse salariale de 2,9 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

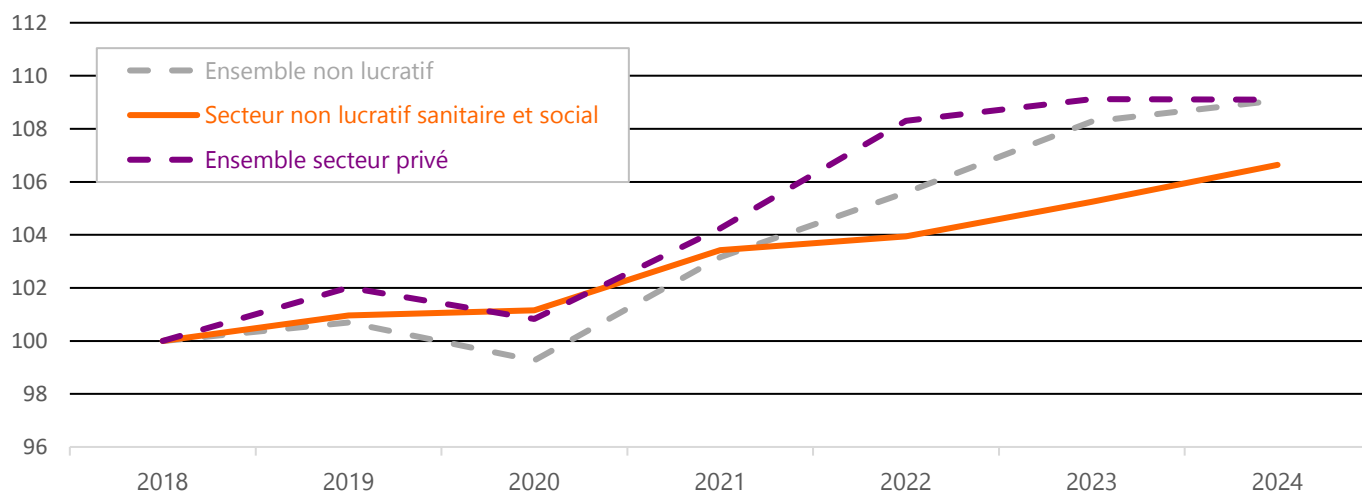
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	12 045	11,2 %	11,1 %
Handicap	33 663	31,2 %	30,0 %
Aide à domicile	14 665	13,6 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	3 468	3,2 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	9 355	8,7 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	3 887	3,6 %	4,2 %
Santé	13 299	12,3 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	17 618	16,3 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	108 000	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région s'écarte peu de celle observée à l'échelle nationale, à deux exceptions près : une proportion moins élevée de salarié·es dans la santé, et plus importante dans le domaine de la protection de l'enfance - jeunesse.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Alors que le secteur privé marque le pas depuis 2023, le secteur non lucratif sanitaire et social poursuit une progression régulière. Sur la période 2018-2024, la hausse est de 6,6% contre 9,1% dans l'ensemble privé et l'ensemble non lucratif.

OCCITANIE

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 3 579 établissements employeurs, 112 823 salarié·es, pour une masse salariale de 3 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

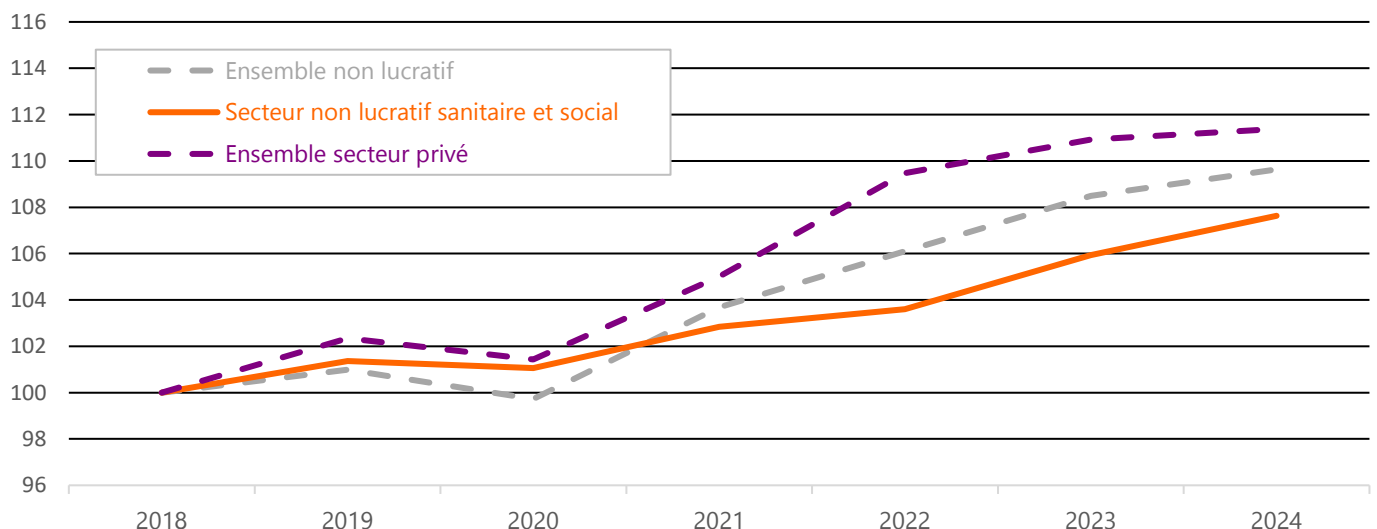
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	14 866	13,2 %	11,1 %
Handicap	35 682	31,6 %	30,0 %
Aide à domicile	19 546	17,3 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	4 533	4,0 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	7 532	6,7 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	4 427	3,9 %	4,2 %
Santé	12 599	11,2 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	13 638	12,1 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	112 823	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Trois domaines concentrent plus de 60 % des effectifs dans la région : le handicap, l'aide à domicile et l'accompagnement des personnes âgées. À l'inverse, la santé y est proportionnellement moins représentée qu'au niveau national.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Si les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif se sont maintenus en 2020, au cœur de la crise sanitaire, la reprise qui s'en est suivie s'est révélée plus douce que dans l'ensemble du secteur privé et du non lucratif régional. Les années 2023 et 2024 se montrent toutefois plus favorables.

PAYS DE LA LOIRE

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 2 246 établissements employeurs, 68 214 salarié-es pour une masse salariale de 1,8 milliard d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

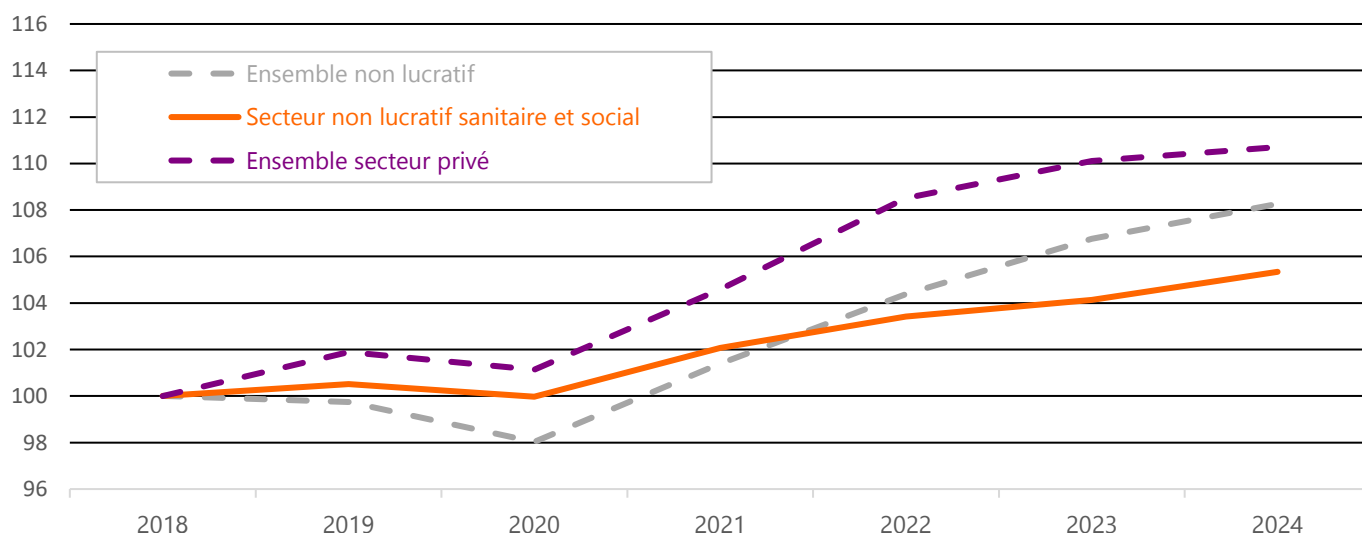
DOMAINES D'ACTION	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	12 740	18,7 %	11,1 %
Handicap	20 486	30,0 %	30,0 %
Aide à domicile	8 192	12,0 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	3 022	4,4 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	4 050	5,9 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	2 677	3,9 %	4,2 %
Santé	7 619	11,2 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	9 429	13,8 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	68 214	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région s'écarte de celle qui est observée à l'échelle nationale : ils sont proportionnellement moins importants dans la santé et plus nombreux auprès des personnes âgées.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Entre 2018 et 2024, les effectifs du secteur non lucratif sanitaire et social ont progressé de 5,3 %, moins vite que ceux de l'ensemble non lucratif (8,3 %) et surtout que ceux de l'ensemble du secteur privé (10,7 %) de la région.

RÉUNION

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 541 établissements employeurs, 14 709 salarié-es, pour une masse salariale de 401 millions d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

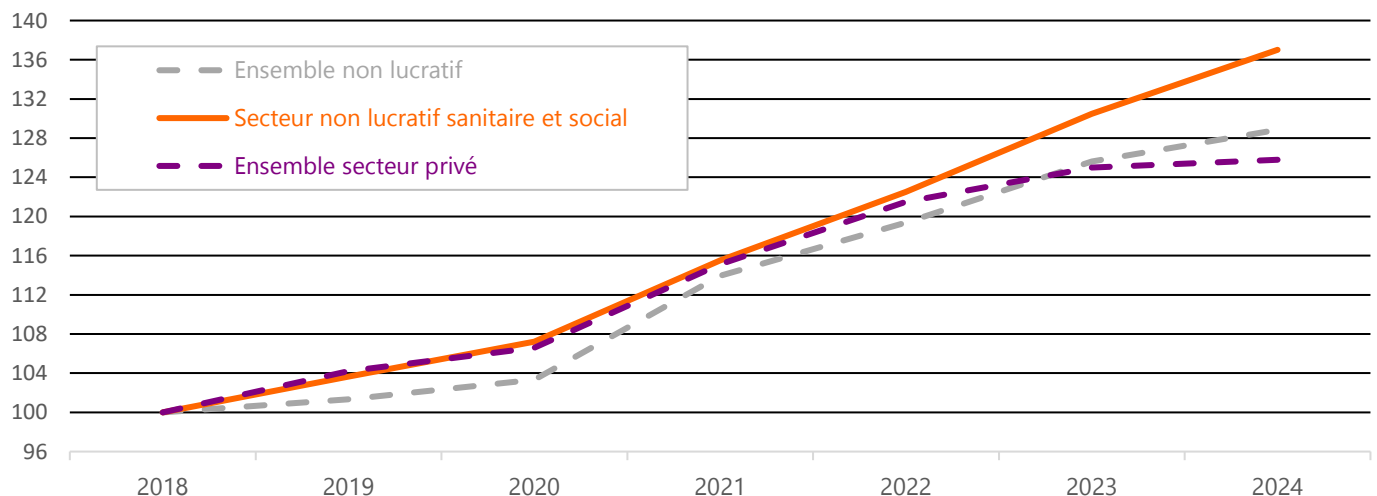
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	1 346	9,2 %	11,1 %
Handicap	3 752	25,5 %	30,0 %
Aide à domicile	2 332	15,9 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	1 840	12,5 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	945	6,4 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	273	1,9 %	4,2 %
Santé	1 380	9,4 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	2 840	19,3 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	14 709	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la Réunion se distingue de celle observée à l'échelle nationale : ils sont proportionnellement trois fois plus nombreux dans l'accueil de jeunes enfants, et la santé est beaucoup moins représentée.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Après une évolution comparable à l'ensemble du secteur privé jusqu'en 2022, le secteur non lucratif sanitaire et social se détache nettement. Au bilan de la période 2018-2024, il affiche une augmentation de 37 %.

SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

En 2024, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 2 878 établissements employeurs, 87 213 salarié-es, pour une masse salariale de 2,4 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

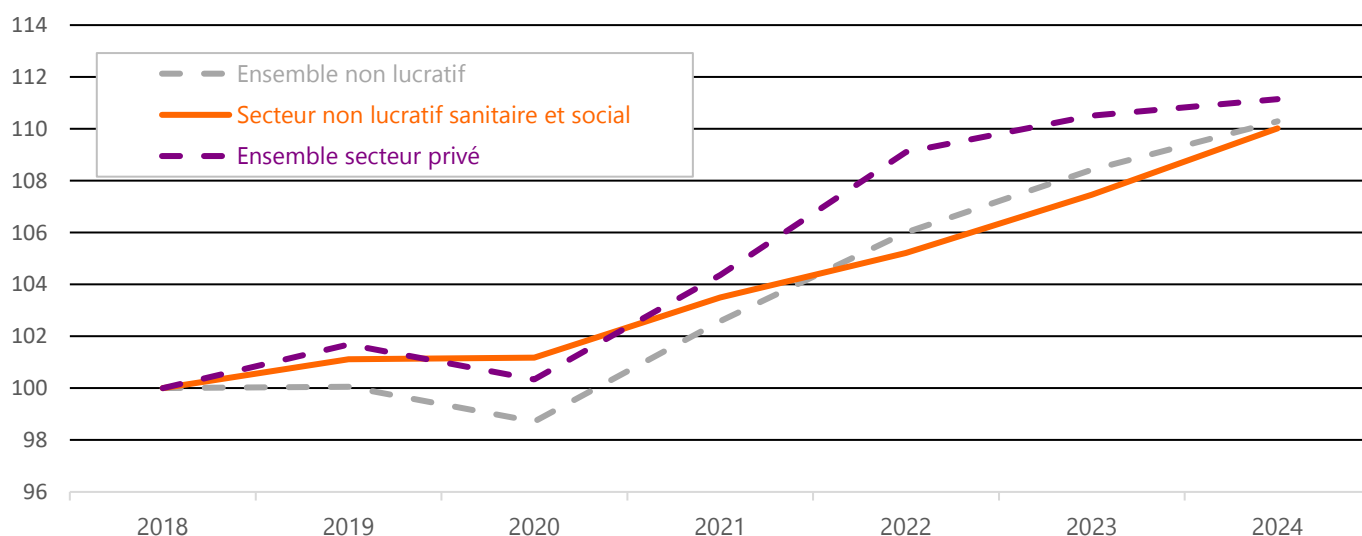
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	7 560	8,7 %	11,1 %
Handicap	21 122	24,2 %	30,0 %
Aide à domicile	13 121	15,0 %	12,4 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	4 906	5,6 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	4 905	5,6 %	6,6 %
Hébergement pour adultes en difficultés	4 016	4,6 %	4,2 %
Santé	17 980	20,6 %	16,2 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	13 602	15,6 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	87 213	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est différente de celle observée à l'échelle nationale. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans la santé, et moins nombreux auprès des personnes âgées ou handicapées.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)

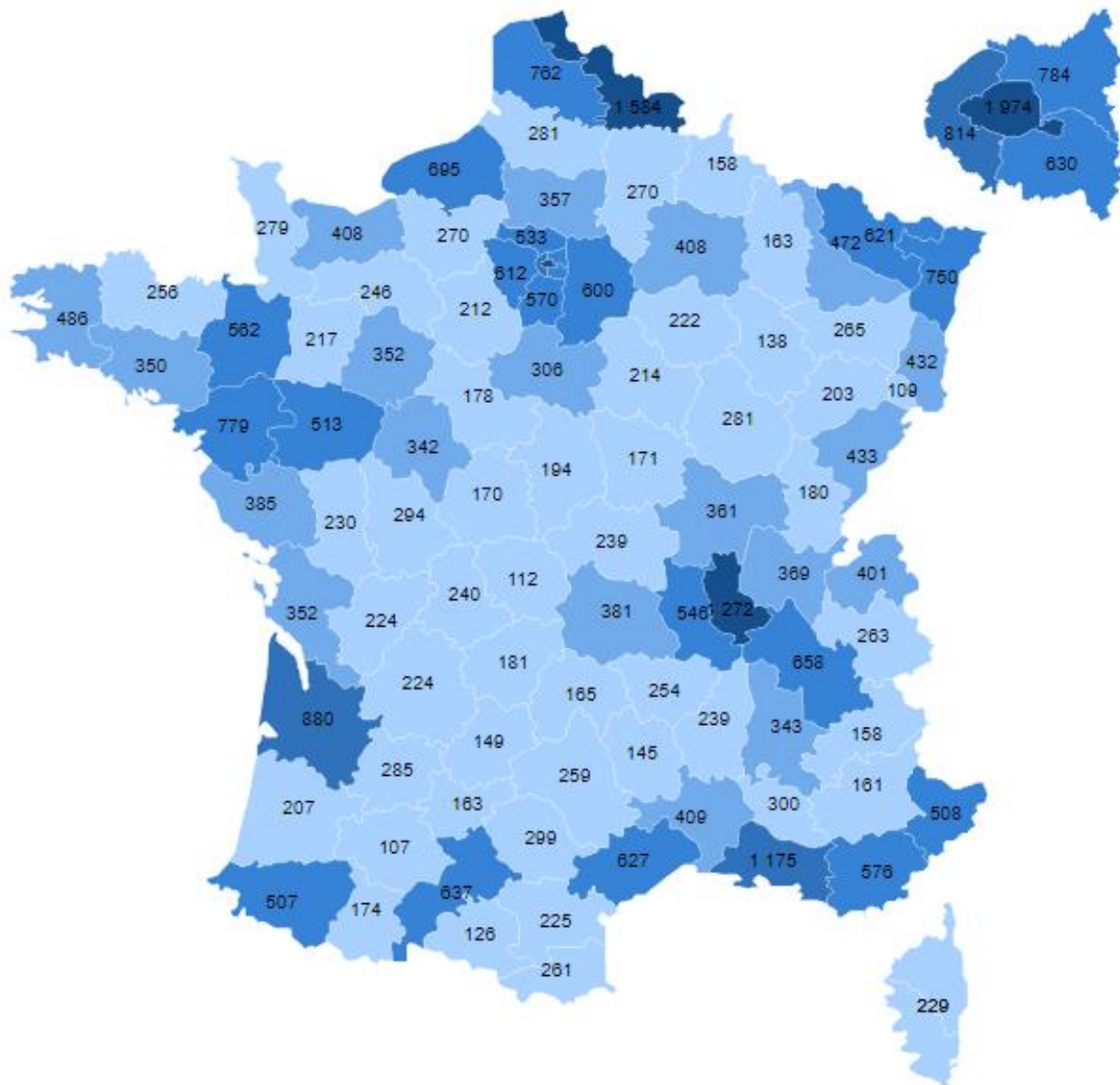


Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Entre 2018 et 2024, les trajectoires ont été contrastées dans la région. Mais sur l'ensemble de la période, les trois courbes se rejoignent autour d'une progression de l'ordre de 10 % à 11 %.

V - SYNTHÈSE TERRITORIALE

Carte 1 : nombre d'établissements employeurs par département en 2024

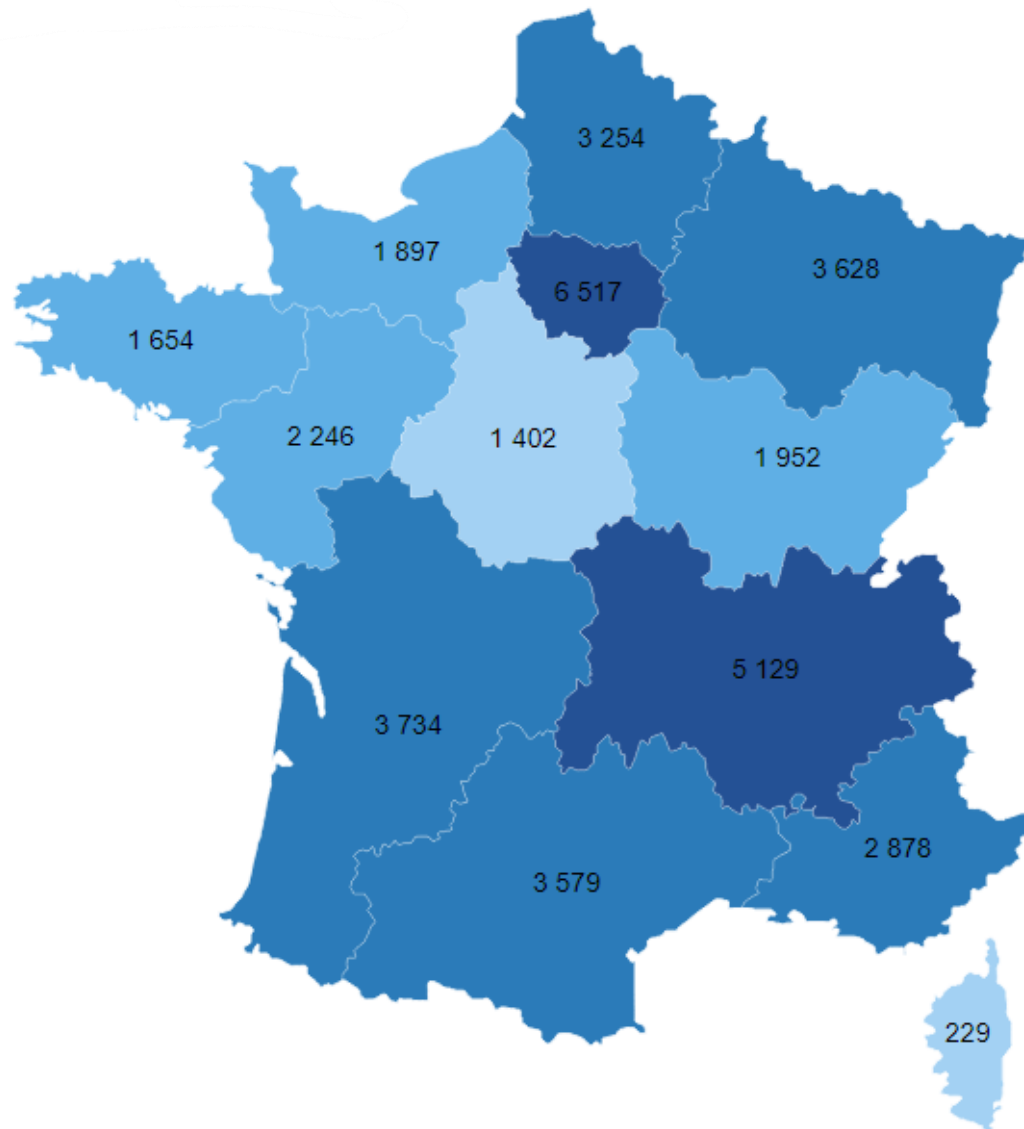


Cartes réalisées avec Modalisa

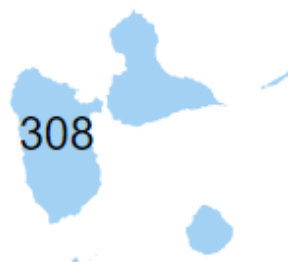
Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R & S.

Les données sont présentées à l'unité près. Elles doivent cependant être lues avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement

Carte 2 : nombre d'établissements employeurs par région en 2024



GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE



REUNION

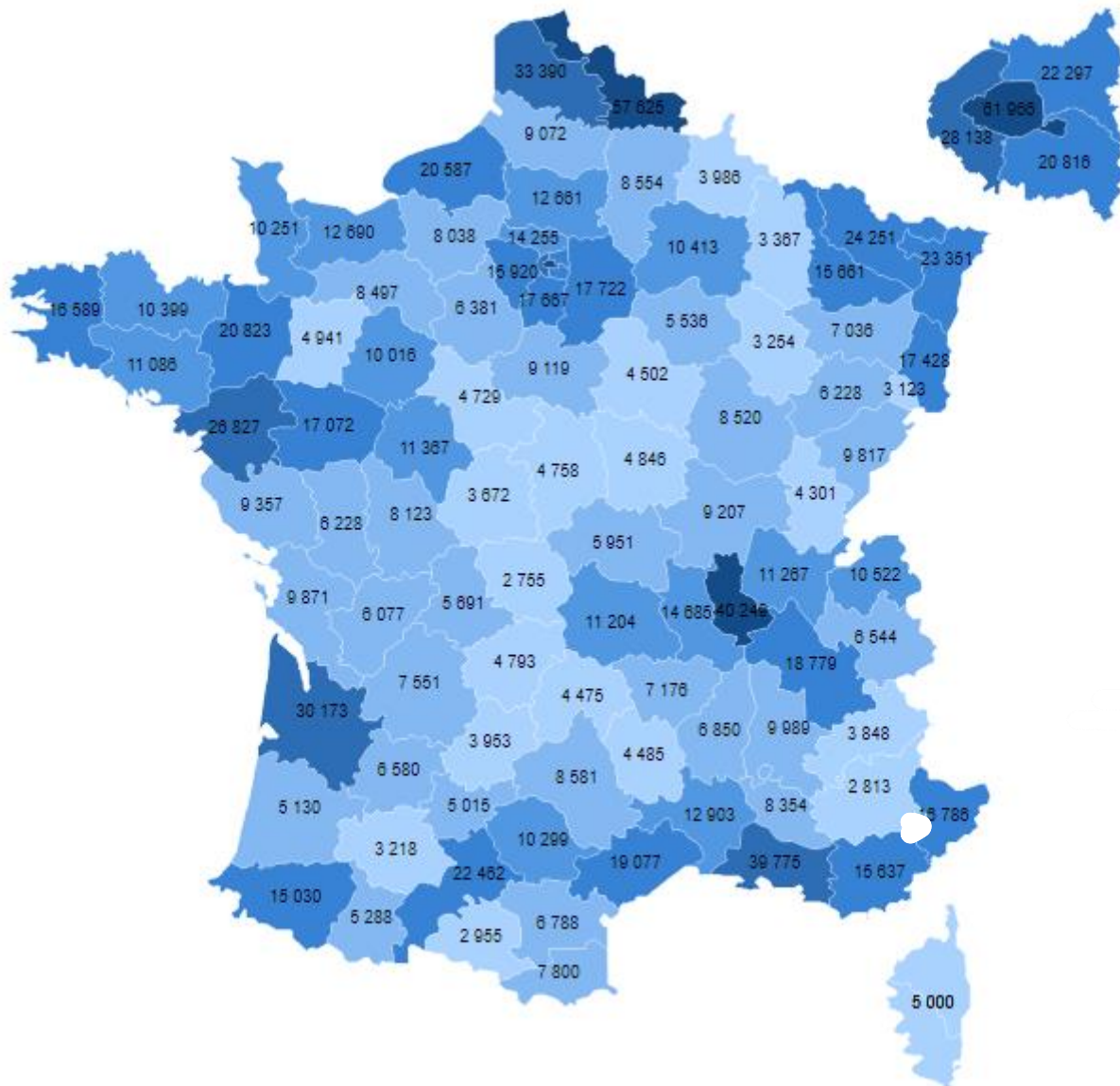


Cartes réalisées avec Modalisa

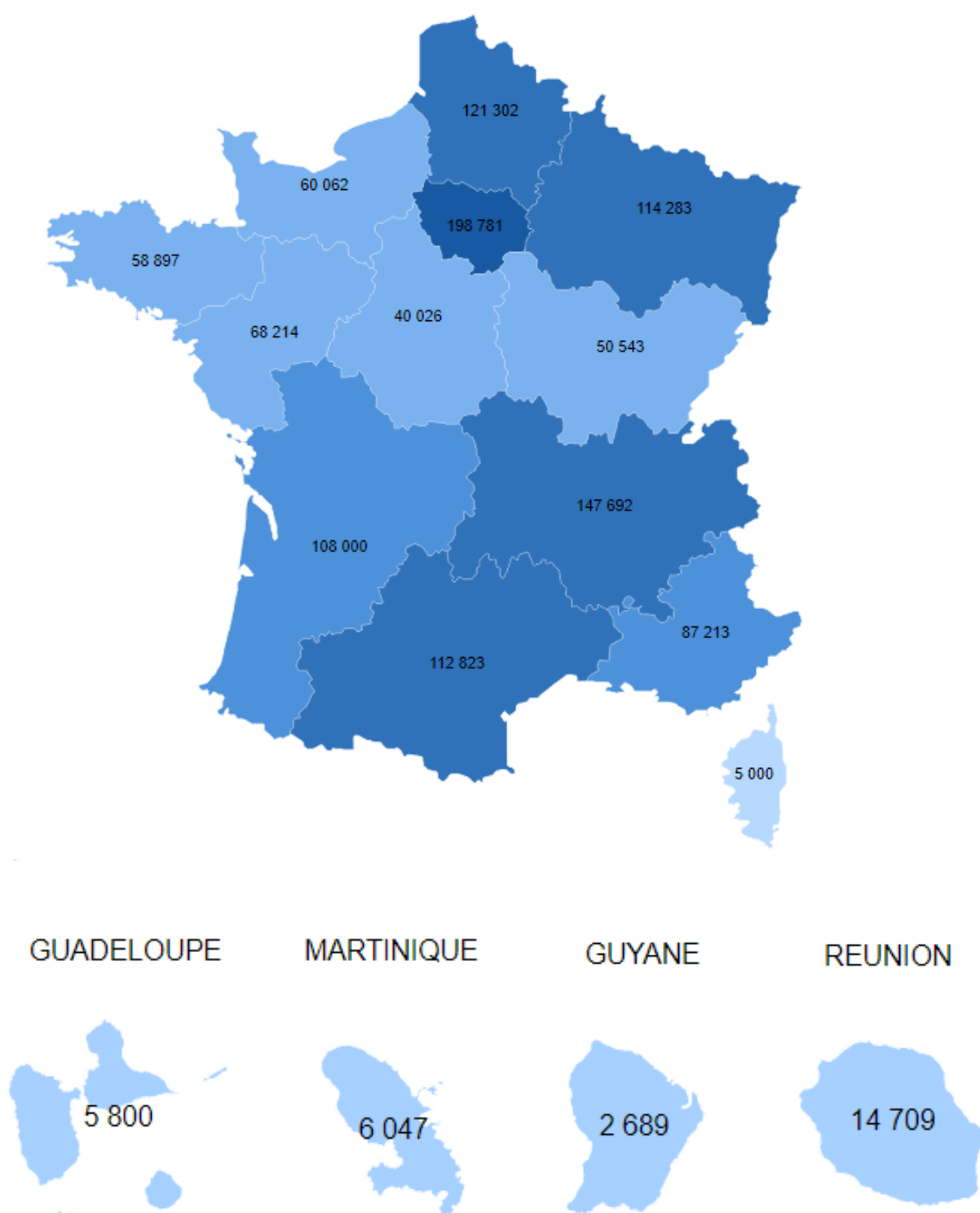
Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R & S.

Les données sont présentées à l'unité près. Elles doivent cependant être lues avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement

Carte 3 : nombre de salarié-es par département en 2024



Carte 4 : nombre de salarié-es par région en 2024



Cartes réalisées avec Modalisa

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R & S.

Les données sont présentées à l'unité près. Elles doivent cependant être lues avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

VI - PORTRAIT DE L'EMPLOI SANITAIRE ET SOCIAL NON LUCRATIF

Les données individuelles transmises par les établissements employeurs à travers les DSN (déclarations sociales nominatives) permettent de définir plus finement l'emploi.

Cette page présente quatre caractéristiques du secteur sanitaire et social (associations et fondations) en comparaison avec l'ensemble non lucratif. Elles s'appuient sur les données de l'URSSAF Caisse nationale relatives aux contrats de travail au dernier jour ouvré de l'année, à savoir le 29 décembre 2023.

Genre	Sanitaire et social non lucratif	Ensemble non lucratif
Hommes	25%	31%
Femmes	75%	69%

Les femmes représentent 75 % de l'emploi du secteur sanitaire et social non lucratif.

Âge	Sanitaire et social non lucratif	Ensemble non lucratif
18-24 ans	8%	9%
25-34 ans	22%	22%
35-49 ans	35%	35%
50-59 ans	26%	25%
60-64 ans	7%	7%
65 ans et +	2%	2%

La pyramide des âges dans le secteur sanitaire et social est proche de celle observée pour l'ensemble non lucratif.

Type de contrat	Sanitaire et social non lucratif	Ensemble non lucratif
CDI	75%	72%
CDD	15%	20%
Autres	10%	8%

La proportion de CDI est légèrement supérieure dans le secteur sanitaire et social.

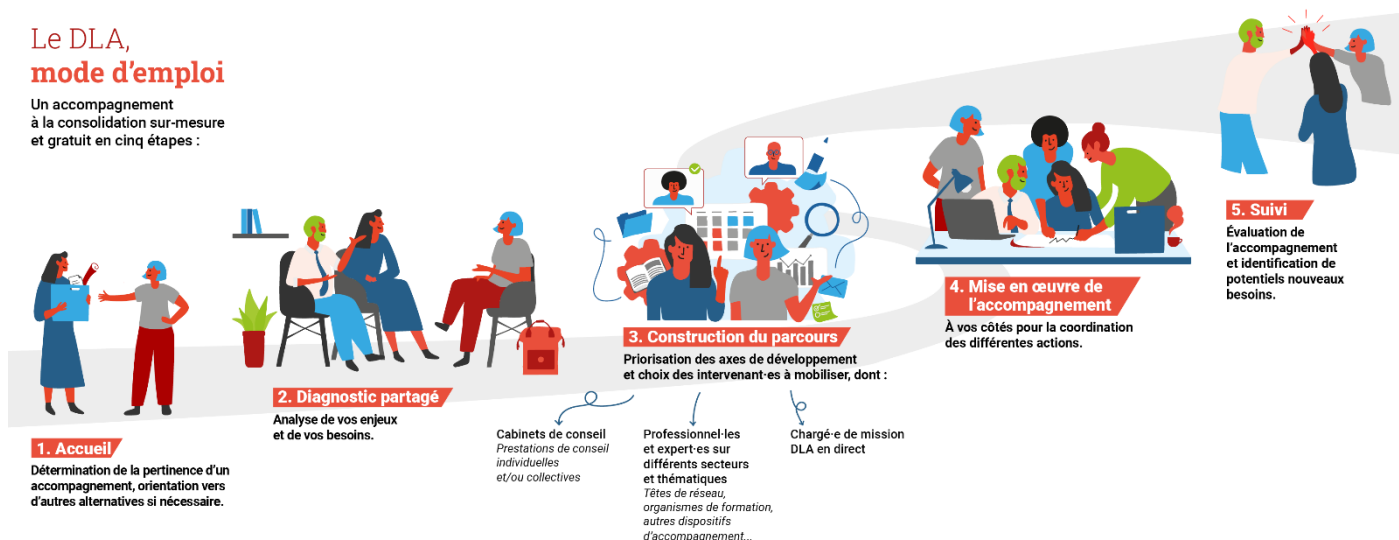
Temps de travail	Sanitaire et social non lucratif	Ensemble non lucratif
Temps plein	65%	62%
Temps partiel	35%	38%

L'emploi en temps partiel est légèrement moins fréquent dans le secteur sanitaire et social.

Vous souhaitez un accompagnement pour pérenniser et développer l'emploi dans votre association ?

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

- Le DLA permet aux structures d'utilité sociale employeuses de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches de création, consolidation et développement de l'emploi. C'est un dispositif public inscrit dans la loi ESS du 31 juillet 2014. Dans chaque département et région, une structure locale est conventionnée pour porter et mettre en œuvre le dispositif. Le DLA se décline en 5 étapes :



- Le DLA agit en complémentarité et en subsidiarité avec l'offre des réseaux associatifs et autres acteurs locaux et nationaux de l'accompagnement. Infos et contacts sur www.info-dla.fr

Le réseau Uniopss-Uriopss

- L'Uniopss et les Uriopss unissent, défendent et valorisent le secteur non lucratif des solidarités. Elles portent auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations du champ social, médicosocial et sanitaire. Le réseau Uniopss-Uriopss propose une expertise technique, des accompagnements collectifs et individuels, des formations, événements, débats, décryptages d'actualités au service du développement du secteur. Infos et contacts sur www.uniopss.asso.fr

Les fédérations

- Les adhérents nationaux de l'Uniopss proposent également une offre d'accompagnement auprès de leurs membres. Infos et contacts sur www.uniopss.asso.fr/adherents

DOCUMENT RÉALISÉ PAR :

Le Centre de Ressources DLA (CRDLA) Solidarités-Santé est porté par l'Uniopss et a pour mission de renforcer la qualité des accompagnements réalisés dans le cadre du DLA. Il appuie le développement des coopérations entre le DLA et les autres acteurs de l'accompagnement, en particulier les réseaux associatifs. Le CRDLA met à disposition des ressources thématiques et sectorielles et participe à la construction de l'action du DLA vers les associations du secteur.

Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, a pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation constante de complémentarité par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs. Il s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org



Cofinancé par
l'Union européenne

